



APPEL A CANDIDATURE

FORMATION DES COMMUNAUTES SUR LA DEMARCHE, OUTILS ET TECHNOLOGIES DE VALORISATION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX ET HALIEUTIQUES (PFNL) DANS LE SOUS-BASSIN CHARI/LOGONE

- Projet :** Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale (PREE)
- Titre :** Formation des communautés sur la démarche, outils et technologies de valorisation durable des produits forestiers non-ligneux et halieutiques (PFNL) dans le sous-bassin Chari/Logone
- Lieu :** Sous-bassin du Chari/Logone
- Supervision :** Chargé du projet PREE, Tchad
- Date de Publication :** 30.03.2021
- Date de Clôture :** 10.04.2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature pour l'Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) met en œuvre, depuis mars 2020, le projet « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE), grâce à l'appui financier de l'Asdi¹. Ainsi, Le PREE est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du PAGEV², du PREMI³, du PAGE4 et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever autant dans les bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Car, de plus en plus, les communautés s'organisent en groupement pour mutualiser leurs efforts dans l'exploitation et la valorisation des produits issus des ressources naturelles. Cependant, ces groupements manquent pour la plupart de connaissances sur le fonctionnement des marchés et tirent faiblement profit dans leurs activités. Ce qui amène le projet PREE à soutenir le développement des capacités des groupements de femmes et de jeunes en matière de transformation, conservation et de commercialisation produits forestiers non ligneux et halieutiques.

Pour ce qui est de la commercialisation, le projet organisera au moins une session de formation pour les groupements de femmes et de jeunes identifiés, sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM). Le choix de cette approche se justifie par sa démarche participative conçue pour aider les populations locales à créer des entreprises génératrices de revenus tout en conservant les ressources forestières. Elle prend aussi en compte les aspects sociaux, technologiques, juridiques et commerciaux, tout en proposant un champ très large de systèmes commerciaux pertinents dont la connaissance permet aux communautés de mettre en place et de gérer des entreprises rurales.

C'est pourquoi, dans la stratégie de mise en oeuvre de ce projet, l'unité opérationnelle du PREE Tchad, envisage conduire une mission de formation des acteurs dans le domaine des produits forestiers non-ligneux dans un site du sous-bassin du Chari/Logone.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'étude a pour objectif global la contribution à l'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ former les groupements et autres organisations communautaires déjà identifiés sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM).

Cette activité vient en complément de l'activité 5.2 du projet PREE. Elle appuiera des initiatives de valorisation des produits forestiers non ligneux ayant les capacités requises pour évoluer vers une entreprise rurale. Le projet soutiendra ainsi deux (02) initiatives d'entreprenariat au niveau local au Tchad. Les appuis qui concerneront toute la chaîne des produits à valoriser seront

¹ L'Agence Suédoise pour le Développement International

² Projet pour l'amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta

³ Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement

⁴ Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

précédés par l'établissement d'une situation de référence des revenus des bénéficiaires avant le démarrage des appuis pour en évaluer la contribution à la fin du projet.

III. TACHES DU (DE LA) CONSULTANT (E)

- Organiser de manière participative une session de formation en matière de transformation et conservation des produits forestiers et halieutiques au bénéfice d'un (01) groupement de femmes et d'un (01) groupement de jeunes ;
- Organiser une (01) session de formation sur la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) pour un (01) groupement de femmes et un (01) groupement de jeunes.

La mission mettra un accent particulier sur les enjeux de la participation effective des femmes et des groupes vulnérables à la GIRE, et identifiera les déterminants de cette participation. Les résultats de cette mission permettront à l'UICN et ses partenaires d'accompagner les organismes de bassins du Sous-bassin du Chari/Logone.

IV. SPECIFICATIONS DE LA MISSION

La mission s'appuiera, entre autres, sur les besoins exprimés ou identifiés auprès de communautés rurales des Sous-bassins Chari/Logone. Elle interagira également avec les parties prenantes et l'équipe du projet, ainsi que les différents experts de la région et d'ailleurs ayant la maîtrise de la problématique en lien avec le genre, les personnes vulnérables aux changements climatiques. La consultation se fera virtuellement et/ou au cours de rencontres physiques si le contexte le permet.

Pour le suivi et le contrôle de l'étude, un comité de suivi composé de l'Equipe PREE, du représentant des Ministères en charge de l'Environnement (Tchad-Cameroun) et de la CBLT, sera mis en place et se chargera de :

- Suivre et garantir la bonne exécution de la mission ;
- Veiller à l'intégration des différents amendements par le consultant ;
- Organiser les réunions de cadrage et l'atelier de validation ;
- Publier les documents produits.

V. RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Au terme de cette mission, il est attendu les résultats ci-dessous :

- i) Une session de formation sur la transformation et la conservation des produits forestiers et halieutiques est organisée de manière participative au bénéfice d'un (01) groupement de femmes et d'un (01) groupement de jeunes ;
- ii) Une (01) session de formation sur la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) est organisée pour un (01) groupement de femmes et un (01) groupement de jeunes, sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) ;

Et livrables ci-après :

1. Un rapport de démarrage avec les modules de formation à valider, soumis dans les 05 jours suivant la conclusion du contrat. Ce rapport devra prendre en considération les amendements de l'UICN-Tchad et préciser, de façon plus concrète, l'approche/stratégie d'exécution de la formation ;
2. Les modules de formation finaux ;
3. Le rapport d'évaluation du niveau des participants avant et après les formations (Pré-test et Post-test) ;
4. Rapport final de la formation.

VI. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La mission sera conduite suivant une approche participative à travers la formation sur le terrain en collaboration avec les partenaires clés notamment : la CBLT et les Services déconcentrés des pays en charge de l'environnement ainsi que les communautés vivant dans le sous-bassin Chari/Logone.

Aussi, l'équipe de la mission s'assurera de la disponibilité des kits (masque, gel hydroalcoolique) et sensibilisera les communautés sur les gestes barrières et de règles d'hygiène élémentaires à chaque rencontre dans le cadre de lutte contre la COVID 19 sur le terrain.

VII. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

L'étude est prévue pour une durée d'un mois, soit 30 jours et inclut les périodes de validation par le comité de suivi. Elle se déroulera en tenant compte des livrables susmentionnés au point V des présents TDR.

VIII. PROFIL DU CONSULTANT

Sont autorisées à prendre part à la présente consultation les personnes physiques ou morales figurant sur l'appel à candidature justifiant nécessairement de la présence de :

Un chef de mission

- Titulaire d'un diplôme (bac+5 au moins) en foresterie, en sciences de l'environnement ou en gestion des ressources naturelles justifiant d'une expérience d'au moins dix ans en matière de formation et d'expertise-conseil sur la thématique « formation des communautés sur la démarche, outils et technologies de valorisation durable des produits forestiers non-ligneux et halieutiques (PFNL) ;
- Une expertise et expériences démontrées en matière d'analyse et de formulation de stratégies genre dans les domaines de PFNL ;
- Justifier des exemples de missions similaires accomplies avec succès.

La composition de l'équipe est laissée à l'initiative des candidats en fonction de l'approche méthodologique proposée par le soumissionnaire et les qualifications et expériences des membres de l'équipe. Néanmoins, il est attendu que l'équipe, dans son ensemble, puisse démontrer des qualifications et compétences en lien avec le domaine de la mission.

Par contre, lorsque la soumission est déposée par un groupement sans personnalité juridique, elle est signée par chacun des membres qui doivent s'engager solidairement et désigner celui d'entre eux chargé de représenter le groupement vis-à-vis de l'autorité contractante.

En outre, le consultant paiera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa proposition et l'autorité contractante ne sera en aucun cas responsable de ces coûts ni tenue de les payer, de quelque façon que se déroule le processus de la demande de propositions et quel qu'en soit le résultat.

IX. CONTENU DES PROPOSITIONS

Les experts/consultants et cabinets qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette consultance sont priés de bien vouloir fournir :

- Une lettre de présentation décrivant la compréhension générale de l'enjeu, les objectifs de la mission et incluant une liste des documents qui pourront servir de modèles de comparaison des bassins et Sous-bassins.
- Une offre technique décrivant les étapes, méthodes et outils proposées, une liste des livrables ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener pour chaque livrable ;
- Une offre financière comprenant un budget détaillé en lien avec chaque livrable, les honoraires et frais ventilés par homme/jour et par unité, le calendrier de versement ;
- Un dossier démontrant l'expertise des experts proposés, y-compris un CV détaillé, la liste des études pertinentes et si possible des copies des rapports les plus pertinents.

L'autorité contractante peut, à tout moment avant la date limite de remise des propositions, pour des raisons qui lui sont propres ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un consultant, modifier le dossier de demande de propositions en publiant un additif.

L'additif sera notifié par écrit, télex, télégramme, télécopie ou courrier électronique à tous les consultants qui auront acheté le dossier de demande de propositions et cet additif s'imposera à eux.

Pour donner aux consultants le délai nécessaire à la prise en considération de l'additif, l'autorité contractante peut reporter la date limite de remise des propositions.

- a) les termes de référence tels qu'ils figurent dans le dossier de demande de propositions paraphés à chaque page par le consultant ;

- b) si requis dans les données particulières de la note d'information aux consultants, un document intitulé « Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés » à établir par le consultant et contenant la description de l'organisation proposée, pour la réalisation des prestations, ainsi qu'une note récapitulant les observations et suggestions de toute nature que le consultant jugerait opportun de faire sur les termes de référence ;
- c) la liste nominative des experts avec leur curriculum vitae certifié exact et signé par leur titulaire;
- d) la liste des prestations similaires exécutées pendant les cinq (05) dernières années au Tchad ou ailleurs avec les fiches de projets (*tel que spécifié aux données particulières de la demande de propositions*);

En plus de ces documents, les candidats Tchadiens soumissionnant seuls ou en groupement avec un cabinet étranger devront produire les documents suivants :

- une attestation de situation fiscale ;
- une attestation de situation cotisante à ses obligations sociales ;
- une attestation de l'agence judiciaire du Trésor ;
- une attestation de la Direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales;
- une attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier légalisée ;
- une attestation de non faillite.

Les attestations ci-dessus doivent être en cours de validité à la date limite de dépôt des propositions fixée par l'autorité contractante.

Les consultants qui ont une base fixe ou un établissement stable dans la zone CEMAC, doivent fournir les pièces requises par la législation du pays où ils sont installés en plus des pièces énumérées ci-dessus (a à d).

Les consultants individuels ne sont pas concernés par la production des pièces administratives.

La proposition financière est composée des documents ci-après :

- a) le modèle de l'acte d'engagement de la proposition financière dûment rempli et signé par le consultant ;
- b) l'état récapitulatif des coûts et les ventilations des coûts ;
- c) la ventilation des taux fixes ;
- d) le projet de contrat paraphé à chaque page.

X. CANDIDATURES

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau de l'**UICN-Tchad** avant le **10 mars 2021 à 16 Heure (UTC-GMT)**, signées et adressées à Monsieur le **Chargé de projet PREE Tchad** avec copié au **Coordonnateur Régional Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)**.

Par email en fichiers sous format PDF, aux adresses suivantes : magloire.dadoum@iucn.org avec en copie le coordinateur régional du projet Ludovic Tapsoba à l'adresse : Ludovic.TAPSOBA@iucn.org

Le mail devra avoir pour objet « **Formation des communautés sur la démarche, outils et technologies de valorisation durable des produits forestiers non-ligneux et halieutiques (PFNL) dans le sous-bassin Chari/Logone** ».

Veillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront personnellement contactés pour participer aux entretiens.

XI. EVALUATION DES OFFRES

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- La qualification du chef de mission (30%) ;
- La qualification de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%) ;
- La qualité de l'offre technique (30%) ;
- Le montant de l'offre financière (20%).